



UNIL | Université de Lausanne  
Commission consultative de la recherche (CCR)  
bâtiment Amphipôle bureau 191  
CH-1015 Lausanne

Aux membres de la :

Commission consultative de la recherche  
(CCR)

---

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

**tenue le 30 juin 2022**

- Membres présents : Mesdames et Messieurs A. Dreiss (Présidente), J-C Graz (Vice-président), E. Abou Mansour, C. Arnold, C. Bagni, G. Bagnoud, S. Baume, L. Broye, C. Cocco, M. Crespo, L. Couto, S. Czellar, Y. Dahhaoui, A. Daley, A-E de Crousaz, R. Demolis, E. Doudet, A. Eggenberger, I. Guseva-Canu, C. Jambé, M. Jendly, A. Kaufmann, B. Klaus, N. Minard, S. Mitri, E. Mourtazina, D. Picca, A. Schena, E. Velmezova et J. Wuarin
- Membres excusés : Mmes et MM. F. Allison, F. Amsler, F. Baeriswyl, M. Bennani-Chraïbi, M. Bosson, G. Delavy, P. Diaz, W. Halawi, G. King, R. Lalive, S. Lazarevic, C. Maigné, J. Marewski, T. Mettler, M-E Perga, J. Randall, A. Schoepfer, C. Staerklé, O. Staub, J. Stolz, G. Svanascini, F. Taroni, F. Vallotton, R. Véron et C. Wilhem
- Invité-es : R. Vez Friedrich (directrice adjointe BCUL), J-B. Dross (directeur adjoint CI)
- Secrétariat : Madame V. Longchamp (PV)

### **Ordre du jour**

1. Communications de la Présidente
2. PACCT : nouveau directeur et futures activités
3. Des nouvelles de la Direction
4. Service de la recherche et modes d'interactions
5. Bilan de l'atelier Open research du 22.06.2022

## 6. Divers

### 1. Communications de la Présidente

#### A. Adoption du PV du 9 décembre 2021 :

Le procès-verbal du 9 décembre 2021 est adopté en tenant compte des modifications annoncées au préalable.

#### B. Mot de la Présidente Amélie Dreiss

L'ordre du jour est adopté. Les intervenant·es sont invité·es à laisser une place importante à la discussion et aux questions.

### 2. PACCT : nouveau directeur et futures activités

#### Présentation de Alberto Schena nouveau directeur du PACCT (voir annexe)

Le PACTT a opéré sa mue en devenant le bureau des transferts de savoirs et non pas uniquement des technologies. Ce changement a pour objectif de renforcer les ponts entre les deux mondes trop séparés de la recherche et de l'extérieur (économie, société et environnement). Il a également pour objectif d'inclure le domaine des SHS et renforcer ainsi leur impact sociétal.

L'équipe du PACTT est composée de quatre licensing managers qui ont le rôle de pont avec le monde externe et de cinq juristes qui s'occupent des aspects légaux. Une discussion est en cours pour la répartition des dossiers entre le Service Juridique de l'UNIL et le PACTT, en fonction du type partenaire (public ou privé). Cela sera communiqué aux chercheur·es, mais les dossiers seront transférés d'un service à l'autre si les chercheur·es se trompent.

Le PACTT a un groupe de spécialistes au service de la valorisation et du consulting pour les chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV. Il propose également des outils financiers pour les aider à créer leur propre entreprise (InnoTREK) et à renforcer celles déjà créées (InnoSTEP).

La présentation est suivie d'une discussion. Il en ressort qu'il est important de contacter au plus vite le PACTT dans les démarches de *transfer agreement*, notamment parce que le passage par PACCT peut être obligatoire (pour réviser et signer les contrats si un partenaire est privé). Un contact suffisamment en amont permet aussi de clarifier comment doit se faire le partage des données avec des équipes à l'étranger (le service juridique est en charge si les partenaires étrangers sont rattachés au domaine public).

Alberto Schena précise enfin la distinction entre PACTT et HUB : ce dernier s'occupe de la formation, le PACTT de la valorisation.

### 3. Nouvelles de la Direction

Avec la Vice-rectrice Estelle Doudet (Edo)

- A. Le plan d'intention 2021-2026 a été approuvé par le Conseil de l'UNIL et a été soumis au Conseil d'État. La Vice-rectrice ouvre la discussion et les points suivants sont abordés :

La Maison du Savoir Vivant (MSV) répond à l'objectif stratégique du plan d'intention de renforcer l'impact social et culturel de la recherche et d'offrir un point de contact entre la Cité et l'UNIL. Si à terme la MSV devrait pouvoir accueillir la Cité dans les murs de l'UNIL, cela se fera dans un premier temps de façon virtuelle. L'UNIL mettra à disposition des financements, des outils et du soutien.

Un groupe de travail sera mis en place pour réfléchir à la stratégie et décider des critères d'évaluation, des paramètres des appels à projets et des outils de soutien ;

Une question porte sur l'articulation du plan d'intention et les objectifs de l'ONU en matière de développement durable. Il y est répondu que la Direction porte une attention particulière à ce que les objectifs du plan d'intention portent également les préoccupations de la Direction en matière de transition écologique ;

Le travail de réflexion et de consultation afin de repenser le temps de la recherche est en cours, il sera suivi par l'implémentation de mesures. Le Conseil de l'UNIL est un partenaire indispensable dans cette réflexion, car il est compétent sur le règlement définissant la périodicité des congés scientifiques. Les premières discussions seront lancées dès le mois de septembre. Mme Doudet aimerait que l'UNIL devienne un pôle de réflexion et d'action sur ces sujets.

- B. Quelles sont les dispositions prises par la Direction pour répondre à l'abrogation des deux mesures complémentaires « Protected Research Time for Clinicians » et « Subsidies de décharge d'enseignement » prévues pour 2025? (chiffres 2.20 et 2.23 du règlement d'exécution relatif au règlement des subsides).

En mars dernier, la Direction a bien pris connaissance de cette situation et elle a porté ce point en discussion avec les universités romandes pour convenir d'une stratégie commune lors d'une réunion du Triangle Azur. Les universités romandes agissent de concert auprès de la présidence du FNS et le recteur F. Herman a pris ce dossier en charge au sein de Swissuniversities.

Il est à ce stade donc prématuré pour l'UNIL de prendre des mesures pour pallier ce manque et si cela devait arriver, la Direction de l'UNIL réfléchira à sa propre stratégie.

### 4. Service de la recherche (SR)

Présentation des propositions du SR pour associer les facultés dans la réorganisation des prestations par Micaela Crespo

Les missions et rôles du SR sont :

- Le conseil stratégique à la Direction et faciliter l'information du Réseau de soutien à la recherche (RSR) ;
- Un facilitateur de contact entre les services centraux et les facultés ou les facultés entre elles ;
- Un soutien direct ou indirect aux chercheur·es

Le plan stratégique du SR est en consultation dans les facultés, dans le but de :

- Clarifier les responsabilités entre SR et RSR
- Améliorer les outils et processus
- Deux recrutements sont prévus à court terme, à savoir un·e chargé·e· de communauté et de communication et un·e responsable du système informatique recherche (RSIR)

Un plan de développement est en cours pour atteindre 3 objectifs :

- Définir les Personnes de contact
- Clarifier les Ressources et prestations fournies
- Identifier et définir les prérogatives, flux et procédures à simplifier, modifier et compléter selon les besoins

## 5. Bilan de l'atelier open research data (ORD) du 22 juin 2022

### Le point avec Rachel Vez Friedrich (BCUL)

La BCU fait également une réflexion stratégique. Son plan directeur 2021-2025 possède 10 axes de travail qui développent 17 objectifs. Un des axes est de développer le partenariat avec l'UNIL sur les questions de l'open science et de l'open access.

Mise en place de 4 ateliers (ORD, citizen science, gestion de l'open access et édition d'open access en terre vaudoise). Le premier atelier d'une demi-journée a eu lieu le 22 juin dernier.

La BCU donne une grande importance à la complémentarité des forces entre elle et divers services UNIL en lien avec ces missions, dont certaines sont déjà assurées par l'UNIL et qui vont être renforcées avec l'engagement des ingénieurs de recherche. À la suite d'un premier état des lieux, il apparaît que les compétences potentielles spécifiques de la BCUL se situent dans la diffusion des données (big data, connexion (y compris internationale) des métadonnées), l'utilisation des ressources et la recherche documentaire, ainsi que la formation et la sensibilisation étudiant·es.

La discussion est ouverte. Elle permet :

- de souligner l'importance des complémentarités BCUL/UNIL et des contraintes imposées par les bailleurs de fonds ;
- d'informer la Commission de l'existence au niveau fédéral d'un groupe de travail sur la « citizen science » en vue de mieux l'intégrer dans l'open science comme le suggère un document-cadre de 2021 de l'UNESCO ;

- de préciser que l'UNIL est un des rares établissements d'éducation supérieure en Suisse où l'open science n'est pas directement géré par la bibliothèque – ce qui présente l'avantage d'avoir un meilleur accès à la direction de l'université et des processus de décision plus rapides et cohérents ;
- de l'importance de bien associer les Facultés dans le processus engagé ;
- Le questionnaire sur l'environnement numérique de recherche qui n'a pas été distribué aiderait à mieux connaître les pratiques des chercheur·es. La discussion sur le lancement de ce questionnaire doit être reprise au niveau des facultés, avec les nouveaux ingénieurs de recherche, pour faire projet sur mesure.

## 6. Divers

### A. Data steward (curateurs·trices de données) : le point de situation avec Gérard Bagnoud (UNIRIS)

Pour le soutien aux chercheur·e·s dans leurs tâches en lien avec les données de recherche, la direction est en train de recruter des curateurs·trices de données. Trois personnes sont déjà engagées pour SSP, FTSR et FBM. Une procédure d'engagement est en cours pour une personne supplémentaire en soutien pour les facultés FGSE, HEC et Lettres. UNIRIS apporte son aide à la FDCA en attendant l'engagement souhaité par la faculté. Ces personnes recrutées ont un CDD pour 3 ans. La stabilisation sera faite par les facultés qui la demanderont à la direction.

Le programme ORD B5.2 de swissuniversities est un appel à projets qui a été lancé récemment en lien avec le data stewardship, voir les détails y relatifs ci-joints. Gérard Bagnoud compte déposer un projet au nom de l'UNIL, vraisemblablement et en discussion avec d'autres partenaires externes (institutions), la date de soumission est le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

### B. Échec des négociations avec Oxford UP (OUP), le point avec Micaela Crespo (SR)

À la suite de l'échec des négociations avec OUP concernant une possible licence Read & Publish, en raison de l'écart significatif entre les demandes du Consortium des Bibliothèques et OUP, à ce jour, il y a toujours rupture d'accès à la lecture des publications OUP parues à partir de janvier 2022 dans des revues à souscription (non Open Access). L'accès aux articles parus jusqu'au 31 décembre 2021 reste garanti. Le Consortium demande quelques mois de patience le temps de relancer les négociations avec la maison d'édition. Il est bien sûr possible à la communauté UNIL de soumettre des publications à OUP, mais pas de prise en charge des frais OA par l'UNIL.

### C. Présentation du programme IRIS avec M. Dross (CI) et Micaela Crespo (SR)

TRANSNUM est un grand projet dans la transition numérique qui se décline en 4 axes, dont celui touchant à la recherche, concerne la modernisation de Serval et d'autres outils de gestion et valorisation de la recherche.

Serval étant obsolète, le passage à un nouveau système (projet « Serval X ») est obligatoire et constituera le premier jalon du nouveau programme IRIS. Le travail de migration de Serval vers DSpace-CRIS a débuté en 2021 et durera environ 2 ans. IRIS est donc un nouveau programme englobant dans un premier temps le contenu de Serval. D'autres contenus/fonctionnalités seront ajoutés par la suite sous forme de projets supplémentaires faisant partie intégrante du programme IRIS, qui devient l'axe TRANSNUM pour la recherche. Il s'agit d'un gros programme à mettre en place sur plusieurs années.

IRIS (Institutional Research Information System) est un CRIS (Current research information system), un système d'information sur la recherche en cours, qui permettra d'intégrer et de contextualiser (lier) de très nombreuses informations. Du point de vue du chercheur·e, il présente l'avantage d'avoir une vue d'ensemble de la recherche, de gérer toutes les activités de la recherche à partir d'une seule plateforme (guichet unique), d'alléger ainsi la charge administrative de la recherche, d'offrir une fonctionnalité de CV recherche, d'avoir une meilleure visibilité et fournir ainsi une source d'information précieuse à la communauté de recherche à l'échelle internationale. Le principal défi est celui de la coordination. Plusieurs personnes rejoindront le programme du côté Ci et SR afin d'assurer cette coordination, l'adéquation métier et la gestion du changement.

Lausanne, le 25 juillet 2022

Docteure Amélie Dreiss

Présidente de la Commission  
consultative de la recherche (CCR)

Annexes :   Présentation du PACTT  
                  Présentation du SR  
                  Présentation IRIS